

Maine-et-Loire. Enfants placés : une transition douloureuse



Une intersyndicale réunissant des représentants de structures d'accueil, d'associations et de salariés de la Protection de l'enfance, était réunie, ce jeudi 4 octobre. | **OUEST-FRANCE** Publié le 04/10/2018
Benoît ROBERT et Benoît GUÉRIN.

Plusieurs syndicats de salariés estiment que la réorganisation lourde de la protection de l'enfance en Anjou cause actuellement plus de problèmes qu'elle n'en résout. Christian Gillet, président du Département, estime être sur la bonne voie.

Deux ans après l'annonce, par le Département, de redistribuer et réorganiser la prise en charge des enfants en danger, le sujet de la protection de l'enfance reste hautement sensible. Une intersyndicale (CGT, Force ouvrière, Sud et CFE-CGC) réunissant des représentants de structures d'accueil, d'associations et de salariés de la Protection de l'enfance, l'a de nouveau confirmé, ce jeudi 4 octobre.

Tous pointent le désordre vécu au quotidien, dans cette phase de transition et de transfert entre les associations historiques et celles qui ont été retenues. **« Quand tout se fait dans l'urgence, avec des enfants déracinés, on ne peut pas entendre que tout se passe bien, que tout est réglé. »**

« SDF du système »

Cet été, plusieurs d'entre eux avaient dénoncé des droits de visite refusés, des enfants déscolarisés, de la maltraitance psychologique. **« Le travail de prévention ne se fait plus, et le nombre de placements augmente. »** Au foyer des Tourelles, à Saumur ([Maine-et-Loire](#)) **« certains enfants ont appris seulement deux jours avant où ils seraient dirigés. Des rendez-vous médicaux et des droits de visite de parents n'ont pas été honorés... »**

« Même constat du côté de l'Adapei, l'Association départementale de parents et amis de personnes handicapées mentales : « On accompagne certains enfants de l'ex-Apaech (Association pour la protection de l'adolescence et de l'enfance, à Cholet), qui passent de gîtes en gîtes. Ce sont des sortes de SDF du système. »

Pointé du doigt, Christian Gillet ne cède rien et constate que « d'autres syndicats » (la CFDT, majoritaire) ont compris l'intérêt et l'importance de cette transformation » .

Le président du Département estime être « dans les temps », mais reconnaît « un léger décalage par rapport au calendrier initial, lié à plusieurs facteurs. D'abord, il y a de plus en plus d'enfants placés par la justice – 200 de plus depuis le début de l'année – sans compter les mineurs étrangers isolés. Ensuite, les associations retenues ont dû chercher des biens immobiliers, et certaines sont en retard dans leurs travaux. »

« 113 postes en CDI »

Autre inquiétude de l'intersyndicale : la situation des salariés des associations non retenues par le Département. Au foyer des Tourelles, à Saumur, « on en est à 38 licenciements, 15 ruptures conventionnelles ou démissions, et d'autres salariés en arrêt de travail » .

À Cholet, pour l'Apaech, on comptera 61 licenciements effectifs à la fin de l'année. Selon Pascale Guinieç, représentante de l'intersyndicale départementale, « certains salariés ont été repris dans des conditions difficiles, et les structures repreneuses veulent demander des enveloppes supplémentaires au conseil départemental. Cela pose la question des finances et des économies promises ».

Pour Christian Gillet, la zone de flou actuelle doit beaucoup à cette transition retardée, alors que des postes sont disponibles. « Je rappelle qu'il y a 113 postes en CDI à pourvoir, en priorité pour ces salariés. Certaines associations ne trouvent pas de salariés ou n'en ont pas assez pour ouvrir. »